



# Conseil de sécurité

Distr. générale  
15 octobre 2021  
Français  
Original : anglais

---

## La situation à Abyei

### Rapport du Secrétaire général

#### I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 8 de la résolution [2575 \(2021\)](#) du Conseil de sécurité, dans lequel le Conseil a demandé à être informé des progrès accomplis dans l'exécution du mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la résolution [2550 \(2020\)](#). Il porte sur la période qui s'est écoulée depuis la publication de mon précédent rapport sur le sujet ([S/2021/383](#)), du 16 avril 2021 au 15 octobre 2021. Il fait le point, entre autres, sur l'évolution de la situation politique et les dynamiques intercommunautaires, ainsi que la sécurité et la situation humanitaire ; les faits nouveaux ayant une incidence sur l'appui fourni par la FISNUA au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière ; les interactions avec les Gouvernements soudanais et sud-soudanais en ce qui concerne la mise en œuvre du mandat de la Mission.

#### II. Abyei

##### Évolution de la situation politique

2. Au cours de la période considérée, le Soudan et le Soudan du Sud ont continué de renforcer et d'approfondir leurs relations, comme en témoigne le sommet entre le Premier Ministre soudanais, Abdalla Hamdok et le Président sud-soudanais, Salva Kiir Mayardit, qui s'est tenu à Djouba du 19 au 21 août 2021. Les deux dirigeants ont notamment convenu de la réouverture temporaire des couloirs de passage de la frontière le 1<sup>er</sup> octobre 2021 ainsi que de la création de zones de libre-échange le long de la frontière.

3. Les 8 et 9 septembre 2021, une réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité s'est tenue à Djouba, coprésidée par les Ministres de la défense du Soudan et du Soudan du Sud. C'était la première fois que le Mécanisme conjoint se réunissait depuis octobre 2020. Dans son document final, le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité a demandé au Soudan du Sud de prendre des mesures d'urgence pour lever les restrictions à la liberté de circulation du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière imposées par les communautés locales du comté d'Aweil-Nord, et de remettre en service les bases d'opérations 11 et 12, que la FISNUA/Mécanisme conjoint de



vérification et de surveillance de la frontière a été contrainte de quitter temporairement en août 2021 (voir à ce sujet la section III ci-dessous). Le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité a accueilli favorablement et fait siennes les recommandations formulées par la FISNUA/Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière dans son exposé, et a rappelé la nécessité de donner suite aux décisions antérieures, y compris la demande faite aux gouvernements respectifs d'examiner les questions qui leur ont été soumises à l'issue des réunions du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité de février et d'octobre 2020. Il a en outre invité instamment les parties à convoquer de nouveau des réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei, qui ne s'est plus réuni depuis la fin de 2017.

4. Les responsables de la mission ont continué de dialoguer avec les autorités soudanaises et sud-soudanaises. Le 20 mai 2021, le Chef de la Force par intérim a rencontré à Khartoum le Sous-secrétaire adjoint du Ministère des affaires étrangères pour discuter des problèmes opérationnels auxquels se heurtait la mission ainsi que de la nécessité de reprendre les réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei. Du 26 au 29 juillet 2021, il a rencontré à Djouba le Ministre de la défense, le Conseiller présidentiel pour la sécurité nationale, le Vice-Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale, et le Coprésident du Comité. Il est ensuite retourné à Khartoum du 1<sup>er</sup> au 5 août 2021, où il s'est entretenu avec le Coprésident soudanais du Comité mais n'a pas pu rencontrer d'autres interlocuteurs malgré les assurances qui avaient été fournies par les autorités soudanaises concernant l'organisation de plusieurs rencontres. Dans les deux capitales, il a discuté d'une série de mesures essentielles pour soutenir l'exécution du mandat de la mission. À Khartoum, les discussions ont notamment porté sur la nomination d'un Chef adjoint civil de la mission, sur la mise en service de la piste d'atterrissage d'Athony, et sur la délivrance de visas aux membres des trois unités de police constituées et à l'ensemble des policiers hors unités constituées, mais aucun progrès n'a été accompli.

5. Du 16 au 21 septembre, le Chef de la Force par intérim est retourné à Djouba pour solliciter l'aide du Gouvernement afin de dissuader les représentants de la population du secteur 1 du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière d'exiger le retrait de la FISNUA/Mécanisme conjoint de Gok Machar et d'entraver sa liberté de circulation. Malgré les assurances fournies par les autorités, la situation ne s'est pas améliorée et, le 25 septembre 2021, le Chef de la Force par intérim a informé les Gouvernements soudanais et sud-soudanais, et la population de l'Aweil-Nord, que le Mécanisme conjoint se retirerait temporairement de Gok Machar.

6. Les 8 et 9 septembre 2021, le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix et l'Envoyé spécial pour la Corne de l'Afrique se sont rendus à Abyei pour évaluer la situation sur le terrain. Le Secrétaire général adjoint s'est également rendu à Addis-Abeba et à Khartoum, ainsi qu'à Djouba, où il a exprimé ses inquiétudes quant à l'évolution de la situation dans le secteur 1 du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière (Gok Machar).

7. Du 9 au 15 août 2021, la FISNUA a fourni un appui logistique au déplacement à Abyei du comité national sud-soudanais sur le statut définitif d'Abyei, créé par le Président du Soudan du Sud en mai 2021. Parallèlement, le 12 août 2021, le Président du Conseil souverain du Soudan a nommé les 19 membres du comité national sur Abyei, dont il a chargé le Vice-Président du Conseil souverain, le général Mohamed Hamdan Dagalo, d'assurer la présidence.

8. Le 9 août 2021, l'Administrateur en chef nommé par Djouba pour la ville d'Abyei a remplacé l'Administrateur en chef adjoint avant la fin du mandat de ce dernier. Un porte-parole du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition (M/APLS dans l'opposition) a critiqué cette décision, qu'il a décrite

comme une tentative « unilatérale et illégale de formation du gouvernement d'Abyei ». L'Administrateur en chef nommé par Djouba a également remplacé l'un des chefs traditionnels le 5 août 2021.

### **Dynamique du conflit et conditions de sécurité**

9. La situation en matière de sécurité dans la zone d'Abyei est restée calme dans l'ensemble. La principale menace pour la sécurité et la protection des civils a été la présence constante d'éléments armés qui ont contribué à la prolifération des armes dans la zone d'Abyei et ont été à l'origine de la plupart des événements violents survenus durant cette période.

10. Au total, 46 incidents impliquant des armes ont été enregistrés par la mission, dont neuf attaques directes contre des civils, qui ont fait 17 morts et 27 blessés graves. La pire attaque contre des civils au cours de la période considérée s'est produite le 16 mai 2021 à Doungop, un village ngok dinka. Elle aurait été perpétrée par un groupe armé misseriya et a fait 11 morts et 8 blessés graves parmi les Ngok Dinka. Le groupe armé s'est enfui avant l'arrivée des troupes de la FISNUA. Des investigations ont montré que l'attaque avait été commise en représailles d'un vol de bétail des Misseriya par des membres de la communauté ngok dinka soupçonnés de résider à Doungop. Cette attaque a exacerbé la méfiance entre les deux communautés de la région de Doungop, ainsi que la crainte de futures représailles. Dans ce contexte, la FISNUA a établi une base opérationnelle temporaire à Doungop afin d'intensifier ses opérations et de dissuader d'éventuelles nouvelles violences ou attaques contre les civils dans la région.

11. La mission a également enregistré un violent affrontement intercommunautaire au marché commun d'Amiet le 30 mai 2021, lorsqu'un groupe armé non identifié a attaqué un véhicule circulant sur la principale route entre Abyei et Amiet. Les troupes de la FISNUA ont immédiatement répondu, capturant trois hommes armés misseriya. Une équipe d'enquête conjointe de la FISNUA créée à cette occasion a interrogé les trois suspects et les a remis au Comité mixte de protection d'Amiet pour qu'ils soient placés en détention.

12. Des représentants ngok dinka ont exprimé leur mécontentement quant au fait que les trois suspects aient été remis au Comité mixte de protection d'Amiet plutôt qu'au comité de protection de la population de la ville d'Abyei. Par la suite, le 5 juin 2021, lors d'une audience des trois suspects au tribunal traditionnel du centre de détention d'Amiet, un groupe armé non identifié a attaqué le tribunal, entraînant l'évasion de 14 prisonniers et blessant 7 Ngok Dinka et 10 Misseriya. Quatre soldats de la FISNUA ont été blessés lors de l'altercation entre les deux communautés qui a suivi l'attaque. Les trois suspects ont été de nouveau appréhendés par la FISNUA et remis à la police du pétrole de Diffra, en présence du Secrétaire exécutif du Bureau de l'Administrateur en chef nommé par Khartoum pour la zone d'Abyei, d'un observateur national soudanais et de membres soudanais du Comité mixte de contrôle d'Abyei.

13. En août et en septembre 2021, trois cas de vol de bétail ont entraîné la mort de deux civils. La plupart des vols de bétail se sont produits à Rumamier, Awelum et Mabok, dans le secteur sud, et seraient le fait d'éléments armés qui pénétreraient dans la zone d'Abyei depuis l'État voisin de l'Unité, au Soudan du Sud. Le dernier incident s'est produit le 3 septembre 2021, lorsqu'un groupe d'hommes armés non identifiés a ouvert le feu sur la résidence du chef du village de Mabok, tuant le frère de ce dernier et un autre homme, apparemment pour voler son bétail. Le chef du village a survécu à l'attaque.

14. Plusieurs mesures ont été mises en place par la FISNUA pour améliorer la sécurité dans la zone d'Abyei et protéger les civils, notamment : des patrouilles de

longue distance combinées à des patrouilles aériennes pour surveiller la situation dans des zones autrement inaccessibles ; des réunions hebdomadaires du Comité conjoint de sécurité au niveau local entre les commandants de bataillon, des anciens et des jeunes ; des activités opérationnelles de routine, telles que des patrouilles aériennes et des postes fixes de contrôle de la circulation, qui permettent de mieux apprécier la situation à Abyei. Au cours de la période considérée, quelque 54 points de contrôle temporaire ont été établis. Le déploiement progressif du système d'alerte rapide conçu pour améliorer la collecte d'informations et la réponse aux signes précurseurs de tensions et de menaces pour les civils est en cours.

15. Huit manifestations de jeunes des deux communautés, généralement liées aux possibilités d'emploi par la FISNUA et ses sous-traitants, ont eu lieu pendant la période de référence. Elles ont été en grande partie pacifiques mais se sont accompagnées de menaces d'attaque ou de restrictions de la liberté de circulation des sous-traitants concernés.

#### **Atteintes à la liberté de circulation**

16. Pendant la période considérée, la FISNUA a vu sa liberté de circulation entravée à 20 reprises, dont 5 fois dans la zone d'Abyei et 15 fois dans le cadre des activités de sa composante militaire chargée d'appuyer le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Dans trois des cinq cas survenus dans la zone d'Abyei, les portes principales de deux camps de la FISNUA ont été bloquées par d'anciens employés de sous-traitants qui protestaient au sujet des salaires. Sur les 15 cas qui ont touché la FISNUA/Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, 5 étaient le fait de manifestants qui avaient bloqué l'entrée principale du siège de la FISNUA/Mécanisme conjoint à Kadougli en raison des pratiques de recrutement et d'autres questions d'emploi. À cinq reprises, les membres du personnel de la FISNUA/Mécanisme conjoint qui allaient chercher de l'eau ont été empêchés d'accéder à la source par des personnes qui bloquaient la route. Ces incidents ont affecté la base d'opérations 21 (Tichwin) le 2 juin et le 7 juillet, le quartier général de Kadougli le 13 juin, et les bases d'opérations 11 (Safaha/Kiir Adem) et 12 (Soumaya/War Abar) le 11 août. Le 13 août, des manifestants ont bloqué l'accès aux bases d'opérations 11 et 12. Des patrouilles de la base d'opérations 12 se sont vu refuser le passage à deux reprises, le 31 mai et le 3 juin, et un convoi de transfert de personnel de la même base d'opérations a été temporairement bloqué le 31 août 2021.

17. Le 17 septembre, au marché d'Amiet, des membres misseriya de l'ancien comité mixte pour la paix entre les communautés ont bloqué des camions de sous-traitants de la FISNUA qui se dirigeaient vers le nord, exigeant le versement d'un péage. Le 19 septembre, des camions de sous-traitants de la FISNUA qui transportaient des rations et roulaient en direction du sud ont également été bloqués au marché d'Amiet, pour la même raison.

#### **Dialogue intercommunautaire**

18. Les événements survenus pendant la période couverte par le rapport ont été marqués par les suites de la conférence de paix tenue à Aweil en février 2021 entre les représentants des communautés misseriya et ngok dinka, qui n'a pas permis d'aplanir les divergences, comme l'a montré la réticence des parties à signer un accord de paix. L'un des principaux désaccords portait sur l'utilisation du terme « Ajaira » pour désigner les Misseriya. À cette heure, étant donné qu'aucune partie n'est disposée à changer de position sur cette question, la FISNUA s'attelle à organiser des pourparlers de deux jours avec chacune des communautés séparément, soit les 13 et 14 octobre avec les Misseriya et les 18 et 19 octobre avec les Ngok

Dinka, pour préparer le terrain en vue de la tenue d'une conférence de paix conjointe à la fin du mois d'octobre.

19. L'accord conclu par les communautés lors de la conférence s'agissant de convoquer à nouveau un comité mixte pour la paix entre les communautés restructuré et d'organiser des réunions pré-transhumance localisées dans les trois couloirs de transhumance n'a pas été respecté. Les tensions se sont donc durcies dans la zone d'Abyei durant la dernière partie de la saison sèche, les éleveurs cherchant désespérément à atteindre des pâturages et de l'eau pour leur bétail. La FISNUA a régulièrement dialogué avec les communautés pour les inciter à autoriser la transhumance. Elle a échangé séparément avec les chefs traditionnels des deux parties et a discuté avec les administrations locales respectives, leur demandant de soutenir la reprise du processus de paix au niveau local. Ces échanges, et le fait que la FISNUA ait facilité l'accès à l'eau dans certains endroits clés, ont permis à un nombre limité d'activités de transhumance d'avoir lieu et de désamorcer les tensions. La FISNUA a également abordé avec des représentants du Gouvernement à Khartoum et Djouba la question de l'accès à l'eau pendant la saison sèche, demandant aux autorités de faire comprendre à leurs communautés respectives qu'il fallait qu'elles se coordonnent.

20. S'agissant du processus de paix au niveau local, la FISNUA a continué ses missions de bons offices, en échangeant régulièrement des vues avec les représentants des deux administrations et communautés, afin d'encourager la reprise du dialogue sur les questions litigieuses citées ci-après, qui ont bloqué la signature d'un accord permettant la reprise d'une coexistence pacifique entre les communautés : l'enquête sur l'assassinat du Chef suprême des Ngok Dinka perpétré en mai 2013 ; les enquêtes conjointes sur les attaques survenues à Kolom et Mabok en 2020 ; l'emploi de l'expression « clan Misseriya Ajaira » pour désigner les Misseriya.

### **Maintien de l'ordre**

21. Les efforts visant à renforcer l'état de droit ont continué de pâtir de l'absence du Service de police d'Abyei, et la police des Nations Unies est restée la seule entité garante du maintien de l'ordre dans la région. Les manifestations, troubles à l'ordre public et autres incidents se sont multipliés, nécessitant des interventions adaptées de la part des forces de police. En juillet, à Djouba, et en août, à Khartoum, le chef de la police civile de la FISNUA a rappelé à ses interlocuteurs l'invitation à participer à l'exercice prévu dans la feuille de route en vue de la mise en place du Service de police d'Abyei, la nécessité de conclure un mémorandum d'accord concernant le traitement et la remise des suspects, ainsi que les retards pris dans la délivrance des visas demandés pour les membres de la police des Nations Unies.

22. L'augmentation de la population et des constructions de bâtiments commerciaux et de logements dans les trois principaux centres économiques que sont Amiet, Abyei et Agok a exposé la zone à davantage de crimes et de risques connexes, notamment des incendies. En outre, des comités de protection de la population locale se sont organisés pour couvrir désormais Noong, Tejalei et Marial Achak, où de nouvelles bases d'opérations de la police des Nations Unies ont été créées. Dans un avenir proche, les opérations de ces comités couvriront également Athony et Goli, lorsque la police des Nations Unies y aura établi une présence.

23. Malgré les contraintes liées à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la police des Nations Unies a continué de renforcer les capacités de maintien de l'ordre des comités de protection de la population locale et du Comité mixte de protection du marché commun d'Amiet. Le renforcement des capacités des institutions traditionnelles locales et des mécanismes de résolution des conflits s'est également poursuivi grâce à l'organisation de formations et d'ateliers.

24. Quelque 1 395 crimes de droit commun ont été enregistré, ce qui représente une diminution de 286 cas par rapport à la période précédente. Cette diminution est due au renforcement de la stratégie locale de prévention de la criminalité, qui comprend des activités de mentorat et de développement des capacités ainsi que des campagnes de sensibilisation menées par la police des Nations Unies.

25. La police des Nations Unies a mené 349 activités visant à sensibiliser la public aux problèmes de criminalité. Il s'agissait notamment de réunions avec des comités de protection de la population locale et de campagnes contre la toxicomanie, de campagnes de sensibilisation questions environnementales, d'activités de prévention des incendies et de campagnes de sensibilisation au problème des violences sexuelles et fondées sur le genre. Parmi les campagnes menées, 84 concernaient la prévention de la criminalité et la lutte contre la criminalité, ainsi que la sécurité routière, et 113 les questions de violence sexuelle et fondée sur le genre, afin de prévenir et réduire contre les atteintes aux droits humains des femmes et des enfants.

26. Des campagnes ont été organisées à Agok, Diffra, Abyei et Amiet, ainsi que deux ateliers réunissant des chefs traditionnels, des comités de protection de la population locale, des chefs religieux, des jeunes et des autorités locales, afin d'associer davantage la population locale aux questions de maintien de l'ordre et de renforcer les capacités des comités de protection de la population locale et du Comité mixte de protection. Les agents pénitentiaires de la police des Nations Unies ont effectué 103 visites dans les trois centres de détention d'Abyei, d'Agok et du marché commun d'Amiet pour dispenser des conseils sur les meilleures pratiques et le respect des normes internationales en matière de droits humains. L'absence de centres de détention modernes, en particulier pour les femmes et les mineurs, continue de nuire au respect des droits humains.

27. La police des Nations Unies a effectué 1 620 patrouilles locales interactives afin de mobiliser le public et de l'amener à participer activement aux initiatives de consolidation de la paix. Elle a également effectué 509 patrouilles conjointes, 292 patrouilles indépendantes d'observation et 4 patrouilles de reconnaissance aérienne en tandem avec des observateurs militaires et des observateurs nationaux soudanais et sud-soudanais.

28. La police des Nations Unies a formé aux techniques de base du maintien de l'ordre et au respect des droits humains 360 membres de comité de protection de la population locale (279 hommes et 81 femmes) issus des 31 comités en activité à Abyei.

29. La police des Nations Unies comprend actuellement 49 policiers (32 hommes et 17 femmes). Des visas d'entrée ont été accordés à 19 agents au cours de la période considérée. Des visas pour 77 autres policiers hors unités constituées sont en attente d'approbation, en vue d'atteindre l'effectif total de 148 policières et policiers. Aucun progrès n'a été accompli concernant le déploiement des trois unités de police constituées. La chef de la police civile a pris ses fonctions à la FISNUA le 1<sup>er</sup> juillet et son adjoint a entamé le processus d'intégration.

### **Situation humanitaire et activités de relèvement**

30. La zone d'Abyei continue de faire face à d'importants problèmes humanitaires causés par de fréquentes explosions de violence, la présence d'éléments armés et des déplacements de population, associés à des difficultés économiques tant au Soudan qu'au Soudan du Sud. Les deux pays demeurent affligés par des taux d'inflation élevés, des déficits budgétaires, des économies peu diversifiées tributaires du secteur pétrolier, des transferts de fonds réduits et les effets des changements climatiques sur le secteur agricole. Les conditions de vie des populations locales ont également été

affectées par la limitation ou l'absence des services publics, notamment de services de base en matière de santé, d'assainissement de l'eau et d'hygiène, d'éducation, de protection et d'assistance technique en matière d'agriculture et d'élevage. La pandémie de COVID-19 a aggravé la situation et grandement mis à mal les opérations humanitaires existantes. La présence limitée d'organisations humanitaires, à laquelle sont venus s'ajouter les obstacles logistiques, les problèmes de sécurité et les tensions politiques, ont posé des défis majeurs.

31. Il existe toujours une inégalité dans la fourniture de l'aide humanitaire entre les parties nord et sud d'Abyei. La plupart des personnes vulnérables, dont le nombre est estimé à 92 000 (migrants saisonniers compris) dans le nord de la région d'Abyei, n'ont reçu qu'une aide vitale limitée, voire aucune. L'aide au relèvement, notamment les possibilités économiques à moyen et long terme, est restée largement absente de la région. Les activités des organisations non gouvernementales (ONG) internationales, financées directement par des donateurs ou par l'intermédiaire des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, et couvrant tous les secteurs (y compris l'éducation, la santé, la nutrition, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, la protection, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance, le logement et les produits non alimentaires), ont continué à être presque toutes menées dans le sud et le centre d'Abyei. Les organismes d'aide ont continué à soutenir les programmes de consolidation de la paix et de développement des moyens de subsistance visant à accroître l'accès aux services de base, à renforcer la capacité des pouvoirs publics de maintenir des services et à améliorer les perspectives en matière de moyens de subsistance.

32. Les donateurs s'intéressent au rôle moteur des Nations Unies dans la fourniture d'une aide humanitaire dans l'ensemble de la zone d'Abyei. Les partenaires humanitaires du Soudan et du Soudan du Sud travaillent en étroite collaboration pour accroître la résilience des communautés agro-pastorales et nomades, des rapatriés et des personnes déplacées, grâce à des approches adaptées à leurs besoins humanitaires et à leurs difficultés.

33. L'objectif principal des programmes humanitaires dans la zone d'Abyei est d'atténuer la souffrance humaine et de réduire la dépendance des personnes déplacées, des rapatriés, des migrants saisonniers et des communautés locales à l'égard de l'aide humanitaire. L'action humanitaire menée plus largement dans la région a continué de s'appuyer sur des approches de proximité pour accroître l'intégration des communautés et mettre en place des mesures dans les domaines de la santé, de la nutrition, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance, de la protection et de l'éducation. Les tensions intercommunautaires ont également été prises en compte dans le plan de réponse humanitaire, de même que les inondations et la sécheresse, principaux risques naturels pris en considération.

34. L'absence de données de référence solides à des fins de planification est restée un problème majeur dans la région. Les organisations humanitaires s'appuient toujours sur les estimations faites à des fins de planification pour fournir une aide vitale aux 220 000 personnes vulnérables de la région, dont 92 000 vivent dans la partie nord d'Abyei ou traversent cette zone, notamment les migrants saisonniers misseriya et les nomades fallata, qui avaient quitté la région au début de mai 2021 et devaient y retourner vers la fin de la période considérée.

35. Au cours de la période considérée, 103 000 personnes vulnérables ont bénéficié de divers programmes d'aide alimentaire, notamment le programme d'alimentation complémentaire, dans le centre et le sud d'Abyei. L'action à l'appui des activités de subsistance locales s'est poursuivie. Ainsi, 60 000 animaux d'élevage ont été vaccinés et 15 000 ont reçu un traitement, au bénéfice de plus de 5 000 familles. En outre,

quelque 3 000 ménages ont reçu un nécessaire d'aide à la subsistance, notamment des nécessaires d'agriculture et de pêche. En coordination avec les autorités et les communautés locales, des formations, des équipements, des moyens de subsistance, des activités génératrices de revenus, des infrastructures à petite échelle et des services et activités de santé animale de base ont été fournis aux communautés ciblées.

36. En tout, 18 établissements de soins de santé primaires et 2 établissements de soins de santé secondaires ont continué de fonctionner dans l'ensemble de la zone d'Abyei. En outre, les organismes humanitaires ont assuré des services de vaccination systématique et fourni des médicaments essentiels, ce qui a bénéficié à plus de 205 000 personnes. Des dispensaires mobiles ont fourni des soins de santé primaires aux habitants de zones reculées. L'hôpital central d'Ameth-Bek, dans la ville d'Abyei, a continué d'être essentiellement utilisé dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19. La communauté d'Abyei, les organisations humanitaires et la FISNUA ont coordonné leurs efforts de lutte contre la pandémie dans la zone d'Abyei, notamment concernant la vaccination. Les services de suivi et d'aide nutritionnels aux personnes atteintes de malnutrition modérée ou aiguë ont bénéficié en moyenne chaque mois à 10 500 enfants de moins de 5 ans et femmes enceintes et allaitantes en moyenne dans la zone d'Abyei.

37. Au total, 18 000 personnes vulnérables ont bénéficié de 17 projets d'assainissement, d'approvisionnement en eau et d'infrastructures d'eau à énergie solaire polyvalentes pour les particuliers et les agriculteurs, ainsi que de projets d'élevage dans toute la région. Dans le cadre d'un programme « Des vivres pour l'éducation », des repas ont été fournis à 22 000 élèves de 30 écoles primaires et secondaires dans le sud et le centre d'Abyei. L'initiative Éducation à l'antenne, lancée en réponse à la pandémie, s'est poursuivie sur la radio d'Abyei FM à l'intention des élèves. Assurer la protection, en particulier celle des enfants et la protection contre les violences de genre, est resté le défi majeur, les ressources et capacités nécessaires sur le terrain pour répondre aux besoins étant limitées. Les organismes d'aide ont réactivé le Groupe de travail sur la protection et ses sous-groupes sur la violence sexuelle et fondée sur le genre, la protection de l'enfance et la lutte antimines afin de répondre aux besoins de protection de manière plus coordonnée, en collaboration avec les populations locales et la FISNUA.

38. La FISNUA a mené à bien six des sept projets à effet rapide prévus pour l'exercice 2020/21 dans la partie sud d'Abyei, tandis que 9 projets du même type (sur 10) n'étaient toujours pas achevés dans le nord d'Abyei. Les activités relatives aux projets inachevés reprendront à la fin de la saison des pluies, dès que les sites seront accessibles. En parallèle, la planification et les préparatifs des projets à effet rapide de l'exercice 2021/22 sont en cours, en consultation avec les autorités locales, les chefs traditionnels, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et les ONG.

### **Les femmes et la paix et la sécurité**

39. La FISNUA a continué de promouvoir le droit des femmes à participer sur un pied d'égalité à tous les processus, en particulier dans les espaces de décision, participation dont on sait qu'elle contribue à instaurer une paix plus durable. Elle a poursuivi son travail de sensibilisation auprès des administrations locales des communautés misseriya et ngok dinka. Elle s'est par ailleurs attachée à renforcer la collaboration avec les groupes de femmes de la société civile et les réseaux de femmes, ainsi qu'avec les ONG locales de défense des droits des femmes, y compris les femmes handicapées.

40. Dans le sud d'Abyei, les autorités locales ont continué de manifester une volonté de renforcer la participation des femmes à la vie de la communauté. À la suite de

consultations avec l'Administrateur en chef adjoint, la conseillère pour les questions de genre de l'administration locale et le Chef suprême des Ngok Dinka, les autorités ont montré une volonté accrue d'élargir l'espace politique des femmes pour la paix et la sécurité à Abyei (voir par. 42 ci-dessous).

41. Au cours de la période considérée, l'Administrateur de la zone d'Abyei nommé par Djouba a remanié ses équipes ministérielle et consultative, ne nommant que 3 femmes sur 13 ministres et conseillers, et aucune dans son équipe d'administrateurs. Par rapport à l'administration précédente, même si le nombre de femmes n'a pas diminué, le fait qu'un homme ait été nommé pour remplacer la Ministre de la santé a réduit à une seule le nombre de femmes en poste au niveau ministériel, les deux autres occupant des postes consultatifs. La FISNUA a engagé un dialogue à ce sujet avec les administrateurs locaux, y compris la conseillère pour les questions de genre, afin que les femmes d'Abyei ne perdent pas leur acquis politiques, et a plaidé pour l'inclusion de plus de femmes dans l'administration locale.

42. Lors d'une réunion avec la FISNUA le 14 septembre 2021, le Chef suprême des Ngok Dinka a félicité la mission pour sa collaboration avec les organisations communautaires et les organisations de la société civile sur les questions de genre et a promis son soutien à l'intégration des femmes dans toutes les structures décisionnelles traditionnelles au niveau local. Il révisé actuellement les lois traditionnelles des Ngok Dinka et s'est engagé à interdire les pratiques néfastes telles que les mariages précoces et les violences fondées sur le genre. L'Administrateur en chef adjoint et Chef du Département de l'administration locale et des forces de maintien de l'ordre pour la région d'Abyei, qui a été nommé en août, est disposé à participer aux activités prévues par la mission concernant les femmes et la paix et la sécurité.

43. La mission a continué d'aider les communautés locales à prévenir et combattre la violence sexuelle et fondée sur le genre par des campagnes d'information et des activités de sensibilisation, de formation et de renforcement des capacités, ainsi qu'en discutant avec des responsables locaux de l'éradication des pratiques traditionnelles néfastes telles que le mariage des enfants.

44. Au cours de la période considérée, 13 cas de violence sexuelle et fondée sur le genre et un cas de traite comportant des faits de violence sexuelle et fondée sur le genre ont été signalés, concernant 14 personnes rescapées, dont huit mineurs (5 respectivement âgés de 7, 11, 13, 14 et 15 ans et 3 âgés de 17 ans). L'une de ces affaires concernait le viol collectif d'une jeune fille de 15 ans par trois hommes. Deux des auteurs présumés ont été arrêtés et inculpés. Les auteurs étaient des hommes adultes non armés dans tous les cas signalés, sauf dans le cas du viol d'une femme de 26 ans par un homme armé identifié, qui s'est produit à la suite d'une attaque contre un village de la région d'Agok, dans la zone d'Abyei.

45. En tout, 164 campagnes de prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre, et de lutte contre ce phénomène, notamment dans le contexte de la COVID-19, ont été menées dans la zone d'Abyei, ainsi que des campagnes de sensibilisation aux droits des femmes et des enfants, et au VIH/sida. En outre, sept sessions de formation à la prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre, à la promotion des droits des femmes et des enfants et aux activités génératrices de revenus pour les veuves ont été organisées par la FISNUA à Agok, Tejalei et Abyei, auxquelles ont participé 248 personnes (132 femmes, 71 hommes, 39 filles et 6 garçons).

### **Opérations du Service de la lutte antimines**

46. Le Service de la lutte antimines de l'ONU a poursuivi son déploiement au siège du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, à l'état-major

de secteur ainsi qu'à toutes les bases d'opérations en activité, répondant à toutes les demandes de soutien de la mission et rendant possible 59 missions terrestres de surveillance du Mécanisme. La FISNUA ayant été contrainte de réinstaller ses bases d'opérations de Kiir Adem et War Abar dans l'état-major du secteur 1 du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, à Gok Machar, le 19 août 2021, le Service de la lutte antimines avait transféré tout le matériel des deux bases au 1<sup>er</sup> septembre 2021.

47. Le Service de la lutte antimines a déterminé que 445 108 m<sup>2</sup> de terres dans la zone d'Abyei étaient sans danger pour la FISNUA, les acteurs humanitaires et la population locale. Les zones testées comprennent les bases d'opérations temporaires et les itinéraires de patrouille de la FISNUA destinés à améliorer la mobilité de la Force conformément au plan d'activité pour la saison sèche, une zone qui était soupçonnée d'être minée et un nouveau cimetière dans la ville d'Abyei, conformément à la demande des autorités locales. Sept restes explosifs de guerre et deux mines (une mine antipersonnel et une mine antichar) ont ainsi été découvertes puis détruites de façon contrôlée.

48. Dans le cadre de la gestion des armes et des munitions, le Service de la lutte antimines a détruit 13 armes et 656 cartouches d'armes légères qui avaient été confisquées par la FISNUA.

49. Le Service de la lutte antimines a intensifié son action de sensibilisation au danger des engins explosifs, destinée principalement aux enfants et aux pasteurs, à la suite de deux accidents ayant fait des blessés et des morts dans les régions d'Agok et de Diffra. Quelque 397 sessions ont été organisées, auxquelles ont participé 12 193 hommes, femmes, garçons et filles de la région d'Abyei. Les activités de sensibilisation au danger des engins explosifs ont été menées sous la forme de courtes scènes adaptées à chaque public. Des bandes dessinées et des masques rappelant le danger des engins explosifs ont également été distribués aux enfants et aux pasteurs pour les sensibiliser aux restes explosifs de guerre ainsi qu'aux mesures à prendre pour se prémunir contre la COVID-19. Le Service de la lutte antimines a par ailleurs recruté six relais communautaires à Agok, Abyei et Diffra afin d'améliorer l'interaction avec les populations locales, et a préparé en trois langues (anglais, dinka et arabe) un feuilleton radiophonique consacré aux dangers des engins explosifs, qui a été diffusé sur la radio locale d'Agok en juin. La majorité (89,2 %) des personnes ayant suivi une séance d'information sur le danger des engins explosifs ont réussi à faire la distinction entre un comportement sûr et un comportement dangereux. Dix-huit séances d'information sur les restes explosifs de guerre ont également été organisées dans le cadre de la formation initiale des membres de la FISNUA, ce qui a permis de sensibiliser 206 membres du personnel militaire et civil de la FISNUA (183 hommes et 23 femmes).

### **III. Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière : progrès par rapport aux critères définis**

50. La situation dans la zone de responsabilité du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière a été généralement calme, sauf dans le secteur 1. Le 12 juin 2021, des chefs et des jeunes du comté d'Aweil-Nord ont demandé la fermeture des bases d'opérations 11 (Safahah/Kiir Adem) et 12 (Soumaya/War Abar), invoquant l'insécurité, le manque d'équipements sociaux, la dégradation des routes locales et la partialité des patrouilles (effectuées uniquement du côté sud-soudanais). Sur la base de ces affirmations, les missions de surveillance terrestre n'ont pas été autorisées et les patrouilles ont été interrompues. Les 28 et 29 juin 2021, le Chef du Mécanisme conjoint s'est rendu auprès des populations

locales pour discuter avec elles du mandat de la FISNUA/Mécanisme conjoint, écouter leurs préoccupations et les assurer du soutien de la FISNUA/Mécanisme conjoint. À cette occasion, il a de nouveau reçu des lettres des populations locales exigeant la fermeture des bases d'opérations 11 et 12. Par la suite, les autorisations concernant les missions de surveillance terrestre et aérienne n'ont pas été obtenues, et les opérations ont été interrompues. La mission a officiellement demandé l'intervention du Gouvernement sud-soudanais sur cette question.

51. Une délégation conduite par le Chef de la Force par intérim s'est rendue à Djouba du 26 au 29 juillet 2021 pour discuter, entre autres, des difficultés rencontrées dans le secteur 1 de la FISNUA/Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Au cours de la période considérée, ces difficultés comprenaient notamment l'intensification de la pression exercée par les communautés locales pour obtenir la fermeture des bases d'opérations 11 et 12, en empêchant le réapprovisionnement en fournitures et en équipements essentiels, tels que les rations, l'eau, le carburant et les médicaments. Du 9 au 12 août 2021, le Chef du Mécanisme conjoint s'est rendu à Djouba pour convaincre le Gouvernement de la nécessité d'intervenir et de calmer les tensions dans le secteur 1. Il lui a cependant été demandé de repartir et de s'entretenir directement avec le Gouverneur de l'État du Bahr el-Ghazal. Le 11 août 2021, alors qu'il était encore à Djouba, des chefs locaux et des jeunes ont organisé des manifestations à l'état-major du secteur 1, à Gok Machar, et à la base d'opérations 11. Les manifestations à l'état-major de secteur, auxquelles participaient des femmes et des enfants, ont pris un tour violent. Les manifestants ont franchi la clôture d'enceinte en quatre endroits, sont entrés de force dans le camp et ont vandalisé et pillé les équipements des Nations Unies. Heureusement, aucune victime n'a été à déplorer. À la suite de cette violente attaque, tout le personnel civil, les officiers d'état-major et les observateurs militaires des Nations Unies ont été évacués à Abyei plus tard dans la journée ou le lendemain. Tous les observateurs nationaux ont également été évacués vers Abyei. Le 13 août 2021, des membres de la communauté de War Abar ont organisé une manifestation pacifique devant la base d'opérations 12 pour demander le retrait de celle-ci. En tout, sept notes verbales ont été adressées au Gouvernement sud-soudanais sur la question, qui sont toutes restées lettres mortes. Le Gouvernement soudanais a également été informé de la situation par des notes verbales, auxquelles il n'a pas non plus donné suite.

52. En raison de la menace accrue pour le personnel et les biens des Nations Unies, et en l'absence d'un soutien clair du Gouvernement sud-soudanais, la FISNUA a transféré le personnel des bases d'opérations concernées à Gok Machar les 26 et 31 août 2021. Le 31 août 2021, la FISNUA/Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière ont reçu une lettre de chefs locaux et de jeunes du comté d'Aweil-Nord demandant la fermeture de l'état-major du secteur 1 (Gok Machar) sous 48 heures. Dans les jours qui ont suivi, l'administration locale a refusé à plusieurs reprises d'accorder une autorisation d'atterrissage pour l'évacuation médicale par hélicoptère de cinq membres du Groupe de protection de la Force de Gok Machar vers Abyei, laquelle présentait pourtant un caractère d'urgence, ainsi que pour la livraison de rations alimentaires et de fournitures médicales essentielles à Gok Machar.

53. Le 8 septembre 2021, la question a été portée à l'attention du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, qui se réunissait à Djouba. La FISNUA a exhorté le Gouvernement sud-soudanais à échanger avec l'administration locale et les populations de la région en vue de résoudre la question de l'évacuation médicale du personnel de maintien de la paix et du réapprovisionnement de l'état-major du secteur 1, et de permettre le redéploiement du personnel vers les bases d'opérations 11 et 12. Malgré les assurances données lors de cette réunion, puis à l'Envoyé spécial pour la Corne de l'Afrique, les atterrissages ont continué d'être refusés et un membre du Groupe de protection de la Force dont l'évacuation médicale

avait été refusée est décédé le 14 septembre à Gok Machar, sans avoir eu accès à des soins médicaux appropriés. Malgré les discussions politiques menées, entre autres, par le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix à Djouba le 10 septembre, la situation ne s'est pas améliorée. Le 25 septembre, la FISNUA a informé les Gouvernements soudanais et sud-soudanais qu'elle déplacerait temporairement ses contingents de Gok Machar à Abyei jusqu'à ce que les menaces aient diminué. Le 27 septembre, elle a finalement reçu l'autorisation d'atterrir, mais seulement pour permettre à des techniciens de préparer la fermeture du site de Gok Machar et la réinstallation temporaire de l'ensemble des membres des contingents et du matériel. Le 7 octobre, le premier convoi a quitté Gok Machar pour se rendre à Abyei et 221 membres des contingents étaient encore à Gok Machar au 10 octobre 2021.

54. En ce qui concerne la base d'opérations 21 à Tichwin, la décision prise en octobre 2020 par le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité de déplacer la base de son emplacement temporaire actuel vers un site permanent n'a toujours pas été mise en œuvre. À ce jour, le Gouvernement sud-soudanais n'a pas répondu à la demande de la FISNUA/Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, qui souhaiterait que les observateurs nationaux des Forces armées soudanaises et des Forces sud-soudanaises de défense du peuple effectuent une mission de reconnaissance sur un nouveau site envisagé pour la base d'opérations, aux côtés d'observateurs militaires du Mécanisme conjoint. Le Chef du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière a signalé aux Coprésidents du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité l'absence de collaboration de la part des Forces sud-soudanaises de défense du peuple concernant la question de la réinstallation.

55. En dépit de ces problèmes, la plupart des missions de surveillance terrestre et aérienne prévues ont été menées conformément aux plans sur les différentes bases d'opérations, sauf dans le secteur 1 du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Aucune activité de démarcation de la frontière n'a eu lieu au cours de la période considérée, à l'exception d'une réunion de la Commission frontalière mixte, tenue à Khartoum du 14 au 17 juin 2021. En outre, le Comité technique spécial de la zone des 14 miles ne s'est pas réuni depuis janvier 2021.

56. Toutes les demandes concernant des missions de surveillance aérienne ou terrestre ont été approuvées par le Gouvernement soudanais. Cependant, il a toujours été difficile d'obtenir les habilitations de sécurité pour ces missions auprès des autorités sud-soudanaises. Ces dernières ont complètement cessé de délivrer les autorisations depuis juin 2021 et ont transféré la responsabilité d'approuver les demandes aux communautés locales du secteur 1. Le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière a pu circuler librement à l'intérieur de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée, sauf dans le secteur 1. La zone de la base d'opérations 22 (Abou Qoussa/Wunkur) est restée sous le contrôle d'éléments du M/APLS dans l'opposition malgré l'appel à un retrait immédiat de ces éléments lancé par le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité. Par conséquent, aucun observateur national sud-soudanais n'a encore été déployé à Abou Qoussa/Wunkur.

57. En ce qui concerne les sept objectifs définis dans les résolutions [2550 \(2020\)](#) et [2575 \(2021\)](#) du Conseil de sécurité, les progrès ont été modestes. Les autorisations permanentes pour les patrouilles aériennes et terrestres ont été accordées, sauf dans le secteur 1 du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, où les habilitations de sécurité ont été refusées pour les missions de surveillance aérienne et terrestre ainsi que pour les déplacements à des fins logistiques ou administratives. S'agissant de la base d'opérations 22 à Abou Qoussa/Wunkur, celle-ci a été établie mais pas encore mise en service, le Soudan du Sud devant encore

déployer des observateurs nationaux en raison de la présence du M/APLS dans l'opposition dans la région.

58. Aux termes de l'objectif n° 3, le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité devait se réunir deux fois au cours de la période considérée. Il a tenu une réunion, à Djouba, les 8 et 9 septembre 2021, lors de laquelle les parties se sont engagées à redéployer immédiatement leurs forces en dehors de la zone d'Abyei et ont demandé à la FISNUA de rendre compte chaque mois du respect de l'engagement au Comité mixte de contrôle d'Abyei. Le Mécanisme conjoint a également demandé au Comité technique spécial de la zone des 14 miles de mener sa mission à son terme et de faciliter la reprise des activités du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière dans le secteur 1. Le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité a accepté d'œuvrer au retrait du M/APLS dans l'opposition de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée en menant des dialogues avec les parties. Les deux pays se sont mis d'accord sur un quatrième engagement, à savoir ouvrir des couloirs de passage de la frontière à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2021, sans préjudice des accords existants, de la compréhension mutuelle, des principes applicables du droit international et des travaux de la Commission frontalière mixte et du Comité mixte de démarcation. Le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité a également prié instamment le Gouvernement sud-soudanais de remédier à la situation dans les bases d'opérations 11 et 12 du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, ainsi qu'à Gok Machar, et de tout mettre en œuvre pour déployer des observateurs nationaux sur la base d'opérations 22 (Abou Qoussa/Wunkur).

59. Le Comité technique spécial de la zone des 14 miles ne s'est pas réuni au cours de la période considérée. Toutefois, dans son dernier rapport, le Comité a recommandé au Chef des Forces sud-soudanaises de défense du peuple de donner aux Forces les ordres nécessaires au retrait de leurs unités de la zone des 14 miles. À ce jour, la FISNUA n'a pas été informée par les parties d'un quelconque retrait de leurs éléments ou de leur matériel.

60. La réouverture des couloirs de passage de la frontière (objectif n° 5), notamment du passage Meiram – Aweil, qui avait été temporairement fermé en raison de la pandémie de COVID-19, est désormais chose faite. Quatre des 10 couloirs existants sont actuellement ouverts et opérationnels : Bouram – Merra, Heglig – Bentiu, Kosti – Renk et Meiram – Aweil. Seul celui de Meiram – Aweil est surveillé. En ce qui concerne la démarcation de la frontière (objectif n° 6), aucune activité de démarcation n'a été menée au cours de la période considérée, à l'exception d'une réunion de la Commission frontalière mixte, tenue à Khartoum, du 14 au 17 juin 2021.

61. Conformément à l'objectif n° 7, les parties ont déployé des observateurs nationaux pour qu'ils participent aux activités opérationnelles du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, sauf dans la zone de la base d'opérations 22, à Abou Qoussa/Wunkur. Cependant, l'attaque du 11 août et les manifestations répétées devant les bases d'opérations 11 et 12 ont nécessité le transfert de tous les observateurs nationaux du secteur 1 à Abyei et la fermeture des bases concernées.

#### **IV. Questions administratives et appui à la mission**

62. Au 1<sup>er</sup> septembre 2021, l'effectif du personnel civil était de 152 agents recrutés sur le plan international, 34 Volontaires des Nations Unies et 83 agents recrutés sur le plan national, l'effectif autorisé étant de 174 agents recrutés sur le plan international, 36 Volontaires des Nations Unies et 90 agents recrutés sur le plan

national. Le taux de vacance était de 12,64 % pour le personnel recruté sur le plan international et de 6,02 % pour le personnel recruté sur le plan national.

63. La FISNUA a continué à prendre des mesures pour accroître le nombre de femmes dans la mission, encourageant des candidates à présenter leur candidature pour tous les postes qui devenaient vacants. Elle a préélectionné toutes les candidates qualifiées et leur a fait passer un entretien. Elle a rigoureusement tenu compte des préoccupations liées aux conditions de vie, aux possibilités de promotion, à la formation et au bien-être, afin d'attirer et de retenir le personnel féminin.

64. Au 15 septembre 2021, l'effectif de la composante militaire de la FISNUA était de 3 515 membres (3 105 hommes et 410 femmes) : 3 238 soldats, 152 observateurs militaires et 125 officiers d'état-major. S'agissant du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, l'effectif de la composante militaire de la FISNUA était de 571 membres (475 hommes et 96 femmes) : 537 soldats, 23 observateurs militaires et 11 officiers d'état-major.

65. La composante Police comptait 49 policiers [32 hommes (65,3 %) et 17 femmes (34,7 %)] sur un effectif autorisé de 640 (148 policiers et 492 membres d'unités de police constituées). Ce faible taux de déploiement est attribué à la non-délivrance de visas, en particulier aux membres des unités de police constituées. Les policières hors unités constituées représentent 34,7 % de l'ensemble des policiers hors unités constituées, soit environ le même nombre qu'au 1<sup>er</sup> mars 2021, date à laquelle elles représentaient 34 % des effectifs. Les femmes représentent 22 % des effectifs civils. Au sein de la composante militaire, les femmes représentent 11,7 % des soldats de la paix.

66. Pendant la période considérée, du 1<sup>er</sup> mai au 10 octobre 2021, le Gouvernement soudanais a délivré 316 visas aux membres du personnel de la FISNUA, mais il restait 128 demandes de visa en attente concernant 77 policiers, 26 prestataires, 8 visiteurs, 6 agents recrutés sur le plan international, 5 militaires, 4 consultants et 2 agents du Service de la lutte antimines et autres prestataires.

67. Des bases opérationnelles de compagnie sont restées déployées à Farouk, Diffra, Goli et Todach (secteur nord), à Dokura/Rumajak, Noong et Abyei (secteur centre), et à Marial Achak, Athony, Banton, Tejalei et Agok (secteur sud). Des bases d'opérations temporaires prévues pour le déploiement en saison sèche ont été établies à Dokura 2 (secteur centre), à Rumamier et Leu (secteur sud), et à Oum Khariet (secteur nord).

68. La FISNUA a fourni un appui à quatre bases d'opérations du Mécanisme jusqu'à ce que celui-ci ait été contraint de quitter ses bases d'opérations 11 (Kiir Adem/Safaha) et 12 (Soumaya/War Abar) dans le secteur 1 du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière (Gok Machar) à la suite de manifestations de représentants de la population locale, et du fait de la pression exercée par les autorités locales pour pousser le Mécanisme à quitter la zone. La mission a transféré la plupart du matériel des deux bases d'opérations et celles-ci ne sont actuellement plus opérationnelles. Dans le secteur 2 (Kadougli), les bases d'opérations 21 (Tichwin) et 22 (Abou Qoussa/Wunkur) sont restées opérationnelles. Sur ces deux sites, la mission a toutefois dû faire face à l'opposition de la population locale, qui a empêché des camions de sous-traitants et leurs chauffeurs d'accéder à la base 21 et a détenu des chauffeurs et confisqué leurs camions dans un camp militaire alors que ceux-ci tentaient d'accéder à la base d'opérations 22.

69. L'amélioration des infrastructures et des installations environnementales s'est poursuivie dans tous les camps de la FISNUA. Les anciens logements des membres du contingent, qui n'étaient plus adaptés, ont été rénovés, des mesures d'atténuation

des inondations ont été mises en place et un nouvel hélicoptère a été construit et mis en service le 3 juin 2021. La nouvelle unité médicale de niveau II a été achevée.

70. La mission a continué de connaître des pénuries de latérite, de gravier et d'autres matériaux et ses prestataires ont souvent subi des retards dans le dégagement des routes, depuis le Soudan, ce qui a entraîné la suspension des travaux d'infrastructures supplémentaires, notamment de ceux visant à accroître la mobilité de la Force.

71. Un processus est actuellement en cours pour permettre à la FISNUA d'affréter un troisième avion à long terme pour l'évacuation sanitaire, les opérations de transport de passagers et le transport de fret vers le nord, à destination de Khartoum. Comme je l'ai indiqué dans mon précédent rapport, cet avion devrait être mis en service d'ici janvier 2022. À la suite des deux accidents d'hélicoptères militaires survenus en février et en mai 2019, qui ont entraîné la suspension de leurs opérations et le rapatriement des militaires concernés, la mission n'a continué d'opérer qu'avec des hélicoptères civils. Toutefois, une unité aérienne militaire, dont deux hélicoptères, a désormais été redéployée à Abyei depuis l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour. Des efforts sont toujours en cours pour rendre l'unité opérationnelle, et je ferai le point sur la question dans mon prochain rapport.

### **Culture de la performance**

72. La FISNUA a piloté un projet de gestion à distance des infrastructures de terrain, qui comprend une solution de surveillance à distance et de collecte des données sur l'état des ressources de la mission, telles que les groupes électrogènes, et les stations d'épuration. Il comprend également l'installation de compteurs d'électricité et d'eau dans les logements individuels afin d'inciter les utilisateurs à adopter un comportement responsable. Ce système est un outil essentiel pour l'introduction du concept de « camp intelligent » grâce à la généralisation de l'automatisation et des contrôles à distance. Aux fins de la pleine mise en œuvre de ce concept, la FISNUA s'attache à finaliser les travaux engagés dans les domaines clés suivants : a) l'automatisation des rapports, pour permettre la vérification en temps réel des actifs, de la consommation d'électricité et d'eau, et de la gestion des déchets ; b) l'analyse prédictive, qui vise à générer des alertes pour prévenir la défaillance d'infrastructures critiques telles que les groupes électrogènes ou les stations d'épuration ; c) l'automatisation du ravitaillement en carburant des groupes électrogènes et du remplissage des réservoirs d'alimentation principaux, ainsi que l'automatisation de l'irrigation à l'aide d'eaux usées recyclées, qui améliore le taux de survie des jeunes plants aux fins de la compensation carbone ; d) la surveillance et la mesure des prélèvements d'eaux de puits. Dans les prochains mois, le concept de camp intelligent sera entièrement déployé dans un camp militaire situé à proximité du quartier général de la FISNUA, qui servira de modèle à tous les camps de la mission. Le personnel d'encadrement utilise de plus en plus les données relatives à la productivité provenant de divers systèmes pour élaborer les plans de travail et améliorer les performances.

### **Riposte à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19)**

73. Depuis que l'équipe spéciale COVID-19 de la FISNUA a établi un plan d'urgence et un plan sanitaire pour lutter contre la pandémie, la direction de la mission a strictement supervisé l'application des mesures préventives prévues. Après une période de six semaines sans nouveaux cas entre début août et mi-septembre, 15 nouveaux cas de COVID-19 ont été détectés sur une période de deux semaines à compter du 20 septembre, ce qui, au 4 octobre, a porté à 140 le nombre total de cas positifs détectés au sein de la mission depuis le début de 2021. La mission a procédé à quatre évacuations sanitaires pour des cas graves ou aigus de COVID-19 qui ont été

traités à l'extérieur (3 civils ont été transportés à Nairobi et 1 membre du contingent à Addis-Abeba). Fort heureusement, toutes les personnes concernées ont survécu.

74. Au cours de la période considérée, la mission a fait porter ses efforts sur la vaccination, tout en continuant de veiller à la stricte application des mesures de prévention. Un plan de déploiement des vaccins a été mis au point et la FISNUA a installé 20 centres de vaccination (12 fixes et 8 mobiles). Quelque 9 000 doses de vaccin contre la COVID-19 ont été reçues en deux lots : le premier, de 6 000 doses, est parvenu à la mission le 29 avril 2021, et le second, de 3 000 doses, le 23 juin 2021. La campagne de vaccination a été lancée le 6 mai et s'est officiellement achevée le 23 août 2021. Au total, 4 951 personnes ont reçu les deux doses du vaccin.

#### **Déontologie et discipline**

75. Une allégation de fraude a été enregistrée au cours de la période considérée, tandis qu'aucune allégation d'exploitation ou d'atteintes sexuelles n'a été signalée. L'Équipe déontologie et discipline de la mission a continué d'appliquer sa stratégie à trois volets (prévention, intervention et mesure corrective) pour prévenir les comportements répréhensibles. Les activités visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles se sont poursuivies dans le cadre de cours d'initiation et de cours en ligne de formation et de remise à niveau à l'intention de toutes les catégories de personnel de la FISNUA. En collaboration avec les acteurs pertinents, la mission a également mis à jour son évaluation des risques et ses mesures d'atténuation dans les zones d'opérations concernées. L'Équipe déontologie et discipline a poursuivi ses activités de sensibilisation et ses campagnes d'information sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et l'assistance aux victimes, par l'intermédiaire de l'équipe spéciale COVID-19, des fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies, des points focaux pour la protection contre l'exploitation et des atteintes sexuelles et au moyen d'autres plateformes, afin de sensibiliser la population locale et le personnel de la FISNUA.

## **V. Aspects financiers**

76. Par sa résolution [2575 \(2021\)](#) du 11 mai 2021, le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la FISNUA jusqu'au 15 novembre 2021. Dans sa résolution [75/297](#) du 30 juin 2021, l'Assemblée générale a ouvert un crédit de 260,4 millions de dollars destinés à financer le fonctionnement de la Force au titre de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022. Au 20 septembre 2021, le montant des contributions non acquittées au compte spécial de la FISNUA s'élevait à 95,7 millions de dollars. À cette même date, le montant total des arriérés de contributions pour l'ensemble des opérations de maintien de la paix atteignait 3 273,1 millions de dollars. Le remboursement au titre des dépenses afférentes aux contingents, au matériel appartenant aux contingents et au soutien logistique autonome a été effectué pour la période allant jusqu'au 30 juin 2021, conformément au calendrier des versements trimestriels. Si le Conseil de sécurité décidait de proroger le mandat de la FISNUA au-delà du 15 novembre 2021, le coût du fonctionnement de la Mission serait limité aux montants approuvés par l'Assemblée.

## **VI. Observations et recommandations**

77. L'amélioration des relations entre le Soudan et le Soudan du Sud et la mise en place par les deux pays de comités nationaux sur la question d'Abyei constituent des étapes positives en vue de trouver de possibles solutions pérennes concernant le statut

final d'Abyei et la démarcation de la frontière. Différentes parties prenantes montrent un regain d'intérêt pour un règlement politique dans la région.

78. Si je me félicite de la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité tenue à Djouba les 8 et 9 septembre 2021, je regrette de constater que l'application des décisions antérieures de cet organe reste en suspens, et j'invite instamment les parties à assurer le suivi de ces décisions, y compris celles qui ont été renvoyées aux présidences respectives. Ces décisions antérieures concernent non seulement la protection des champs pétrolifères de Diffra, mais aussi la création d'une équipe d'enquête conjointe chargée des investigations sur les attentats perpétrés les 19 et 22 janvier à Nainai et à Kolom. Je m'inquiète de voir que, malgré l'orientation claire exprimée par le Mécanisme, les parties n'ont pas été en mesure d'organiser une réunion du Comité mixte de contrôle d'Abyei au cours de la période considérée. Le Comité ne s'est pas réuni depuis novembre 2017.

79. Je regrette qu'au cours de la période considérée, la FISNUA et sa composante chargée de l'appui au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière aient rencontré de nouvelles difficultés dans l'exécution de leur mandat, en particulier dans le secteur 1 du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière au Soudan du Sud. Les refus répétés des représentants du gouvernement local du comté d'Aweil-Nord d'autoriser la FISNUA à effectuer une évacuation sanitaire urgente depuis Gok Machar sont inacceptables. Je suis profondément consterné par la perte d'un soldat de la paix de la FISNUA le 14 septembre 2021 à Gok Machar, et j'exprime mes plus sincères condoléances au Gouvernement éthiopien et à la famille du défunt. Le refus d'accorder les droits d'atterrissage, maintes fois répété, constitue une violation grave de l'accord sur le statut des forces entre la FISNUA et le Gouvernement sud-soudanais. J'en appelle au Soudan du Sud pour qu'il remédie d'urgence à la situation et permette la remise en service immédiate des bases d'opérations 11 et 12 du Mécanisme. À l'heure où l'amélioration des relations entre le Soudan et le Soudan du Sud crée un environnement propice au lancement du processus de démarcation de la frontière, il faut éviter toute entrave à l'exécution du mandat du Mécanisme.

80. Je reste très préoccupé par l'absence de progrès sur le chapitre de la mise en service de la piste d'atterrissage d'Athony ou de la délivrance des visas attendus pour le personnel des trois unités de police constituées et les 98 policiers hors unités constituées. En outre, je prie instamment les autorités soudanaises et sud-soudanaises de permettre le déploiement de spécialistes des droits humains à la FISNUA, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité.

81. Le rapprochement entre les deux Gouvernements n'est pas encore perceptible à Abyei, où les relations entre les communautés misseriya et ngok dinka restent tendues. Le fait que les deux communautés aient accepté l'initiative de la FISNUA tendant à tenir des réunions séparées avec chaque communauté, lesquelles doivent être suivies, fin octobre, d'une réunion conjointe des Misseriya et des Ngok Dinka, est encourageant. Pour faire avancer le dialogue intercommunautaire, j'appelle les parties à s'engager davantage dans le processus de paix au niveau local, notamment sur la question des droits de pâturage des pasteurs et d'autres questions d'intérêt commun. J'encourage également la poursuite des efforts visant à promouvoir le droit des femmes à participer sur un pied d'égalité avec les hommes et la poursuite des progrès en matière d'inclusion des jeunes et des femmes dans les dialogues de paix locaux.

82. J'encourage l'Union africaine à intensifier ses efforts visant à promouvoir une médiation politique, y compris en aidant éventuellement les parties à reprendre les réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei. La FISNUA a demandé le soutien du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine en vue de la tenue d'une réunion du Comité à la fin d'octobre 2021. Je tiens à réaffirmer que l'ONU est prête

à soutenir l'organisation de telles réunions. Je rappelle également la demande du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine tendant à ce que la Commission de l'Union africaine et le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine élaborent les modalités de publication du rapport sur le meurtre du Chef des Ngok Dinka, Kuol Deng Kuol.

83. Alors que le Conseil de sécurité examine le renouvellement du mandat de la FISNUA, ainsi que les recommandations issues de l'examen stratégique que je lui ai présenté le 17 septembre 2021, je recommande que le mandat de la mission soit prolongé de six mois.

84. En conclusion, je tiens à exprimer ma gratitude et mes remerciements au Chef de la mission et commandant de la force par intérim, le général de division Kefyalew Amde Tessema, et à tout le personnel de la FISNUA pour les efforts inlassables qu'ils déploient pour maintenir la paix et la sécurité dans des conditions souvent très difficiles. Je félicite également mon Envoyé spécial pour la Corne de l'Afrique, Parfait Onanga-Anyanga, l'Union africaine, notamment son groupe de mise en œuvre de haut niveau, ainsi que le Gouvernement éthiopien du rôle actif qu'ils ont joué en faveur de la stabilisation de la zone d'Abyei.

# UNISFA

OCTOBER 2021

UNITED NATIONS  
Geospatial

